

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
13

Date de la
Convocation
26/09/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 1er OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq
le premier octobre

à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, MELLADO
Nicolas, ODIN Edwige, PATOUILLARD Emilie, SABOT Norbert,
SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSEES : DEVUN Carole, FAURE Emilie.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Madame Edwige ODIN a été nommée secrétaire de séance.

N° 2025/05/05

**Aide financière au maintien
de l'activité épicerie du
bar « Le M&Ms' »**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2024/01/06 en
date du 14 février 2024, le Conseil Municipal avait décidé d'aider le
bar « Le M&Ms' » en lui attribuant une aide financière pour la
location du local épicerie à hauteur de 200,00 € par mois pendant 12
mois. Cette aide a pris fin le 31 mars 2025.

Monsieur MORO Emilien responsable du commerce a sollicité la
Commune pour reconduire cette aide.

Le Conseil Municipal, au vu des éléments fournis par le cabinet
d'expertise comptable de Mr Moro, et après en avoir délibéré par 11
voix POUR et 2 abstentions :

- **DECIDE** d'attribuer une aide de 200,00 €/mois à compter du 1^{er}
avril 2025 jusqu'au 31 mars 2026, elle sera versée sur présentation des
quittances de loyer acquittées.

Une convention précisant les conditions d'attribution de l'aide sera
établie entre la commune de Saint-Victor-Malescours et le bar « Le
M&Ms' ».

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et à effectuer
les démarches nécessaires à l'exécution des présentes décisions.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Yves BOMPUIS



La secrétaire de séance

Edwige ODIN

AR Prefecture

043-214302275-20251001-2025_05_05-DE
Reçu le 10/10/2025